



Paris, le 23 janvier 2015

Concours sur titre de cadre supérieur

L'intersyndicale **SMPS, CFE-CGC, CFTC et UNSA** vous informe qu'elle a demandé une audience auprès de la direction générale de l'AP-HP afin d'avoir une clarification sur le devenir des 35 cadres qui figurent sur la liste complémentaire issue du dernier concours sur titre de cadre supérieur de santé.

En effet, la direction a décidé de ne pas nommer les cadres inscrits sur la liste complémentaire et d'organiser un nouveau concours de cadre paramédical supérieur dans le premier semestre 2015 sans plus d'explications.

Nous vous informerons de la suite de cette audience.

Thierry AMOUROUX, **CFE-CGC** cgc-aphp@wanadoo.fr Tel. 06.16.28.88.28

Charles GAUTER, **CFTC** syndicat-cftc.siege@sap.aphp.fr Tel. 01.40.25.40.55

Philippe LEGRAND, **SMPS** philippe.legrand@ccl.aphp.fr Tel. 01.58.00.42.45

Alexandre PIERRET, **UNSA** unsasantedeshospitaliers.syndic@bch.aphp.fr Tel. 06.66.03.30.37